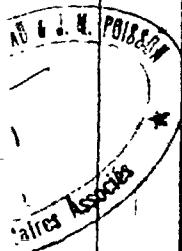


ITS	BUREAU DES HYPOTHÉQUES	DÉPÔT	DATE	N° 3265
cation ment copies tées cias	X308A	628A	20 AOUT 1979 Vol 3768 N° 12	
	PUBLICATION (1)		TAXE 100	SALAIRS 30



mon acte  
d'est modifi.

T 100

100

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF,  
Le doux juillet

Me Bernard LOISEAU \_\_\_\_\_, soussigné  
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle, titu-  
laire d'un Office notarial à la résidence de PARIS, dénommée  
"Bernard MAILLEY, Pierre et Bernard LOISEAU et Jean-Marc  
POISSON, Notaires associés",

A reçu le présent acte en la forme authentique,  
EN PRÉSENCE DE :

Monsieur

TEILHARD Lucien Louis René,

- né à BAGNAC (Lot), le 1er octobre 1927,  
- cafetier, X

Et Madame TEILHARD, née-----

LACOMBE Jeanne Rosette Eugénie, son épouse,

- née à BOISSE-PENCHOT (Aveyron), le 16 août 1926,

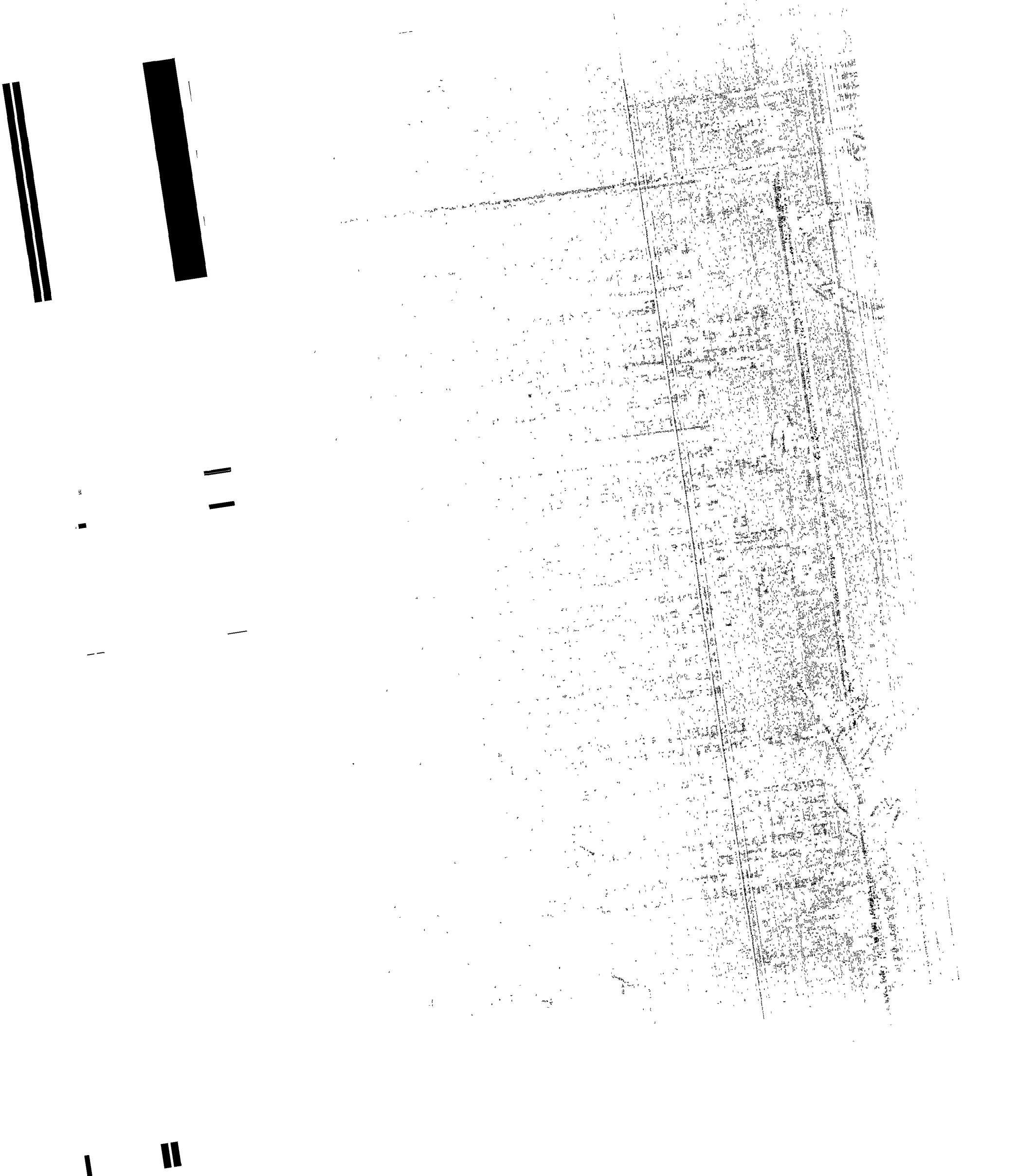
- demeurant ensemble à PARIS (6ème arrondissement),  
60, rue Saint-Placide,  
- mariés sous l'ancien régime de la communauté légal  
de biens à défaut de contrat de mariage préalable  
à leur union célébrée à la mairie du 17ème arron-  
dissement de PARIS, le 18 mars 1950 ; ledit régime  
matrimonial non modifié depuis.

LESQUELS, préalablement à l'acte modificatif, objet  
des présentes, ont exposé ce qui suit :

I - Il a été établi le règlement de co-propriété  
concernant l'immeuble sis à PARIS (7ème arrondissement),  
rue de l'Université numéro 149 et rue Malaz numéros 13 et 15,  
cadastre section 0704 CL N° 1 pour une contenance de 3 ares  
70 centiares rue de l'Université numéro 149 et rue Malaz  
numéros 13 et 15",

aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre LOISEAU,  
Notaire associé à PARIS, le 6 novembre 1959,

PL LT RB



*S*  
Ce règlement de co-propriété a été publié au premier bureau des hypothèques de PARIS, le 9 décembre 1959, volume 3737, numéro 20.

II - Le LOT NUMERO 24, ci-après désigné, dépendant de l'immeuble sis à PARIS (7ème arrondissement), rue de l'Université numéro 149 et rue Malar numéros 13 et 15, sus-désigné, appartient à Monsieur et Madame TEILHARD, surnommés, par suite de l'acquisition qu'ils en ont faite conjointement aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre LOISEAU, Notaire à PARIS, les 13 et 20 avril et 24 mai 1960, publié au 1er bureau des hypothèques de la SEINE, le 16 juin 1960, volume 3905, numéro 14, de :

1°/ Madame Suzanne SOTTAS, sans profession, épouse assistée de Monsieur Pierre Rémy BELLAMY, ingénieur, avec lequel elle demeure à PARIS, 47 bis, avenue Bosquet,  
Née à PARIS (7ème arrondissement), le 1er juin 1898,

2°/ Madame Yvonne SOTTAS, sans profession, épouse assistée de Monsieur Jean Armand Marie Henri CORNU de la FONTAINE, ingénieur, avec lequel elle demeure à PARIS, 47 bis, avenue Bosquet,

Née à PARIS (7ème arrondissement), le 6 septembre 1899,

3°/ Et Madame Gilberte Claude SOTTAS, sans profession, épouse assistée de Monsieur Maurice Zacharie PAYER, conseiller fiscal, avec lequel elle demeure à PARIS, 2, avenue de la Bourdonnais,

Née à PARIS (7ème arrondissement), le 31 mars 1911.

Désignation :

*(X)*  
LOT NUMERO 24

Dans le bâtiment A, au sous-sol, cave numéro I,

Et les cinquante/dix millièmes des parties communes générales de l'immeuble.  
Et quatre dix/dix millièmes des parties communes du bâtiment A.

III - Monsieur et Madame TEILHARD ont l'intention de subdiviser le lot numéro 24 pour créer 4 nouveaux lots ce qui est accepté par l'assemblée générale des co-propriétaires du 13 juin 1977, dont un \_\_\_\_\_ exemplaire du procès-verbal certifié conforme est demeuré annexé aux présentes après mention.

*L1 JL KB*



Ce qui est fait de la manière suivante :

ETAT MODIFICATIF :

Le lot numéro 24 est supprimé et remplacé par les lots numéros 42, 43, 44 et 45, conformément au plan des caves ci-joint.

LOT NUMERO 42

Dans le bâtiment A, au sous-sol, cave n° 20  
Et vingt quatre/dix millièmes des parties communes générales de l'immeuble  
Et quarante quatre/dix millièmes des parties communes du bâtiment A  
(partie de l'ancien lot numéro 24)

LOT NUMERO 43

Dans le bâtiment A, au sous-sol, cave n° 21  
Et cinq/dix millièmes des parties communes générales de l'immeuble  
Et neuf/dix millièmes des parties communes du bâtiment A  
(partie de l'ancien lot n° 24)

LOT NUMERO 44

Dans le bâtiment A, au sous-sol, cave n° 22  
Et six/dix millièmes des parties communes générales de l'immeuble  
Et onze/dix millièmes des parties communes du bâtiment A  
(partie de l'ancien lot numéro 24)

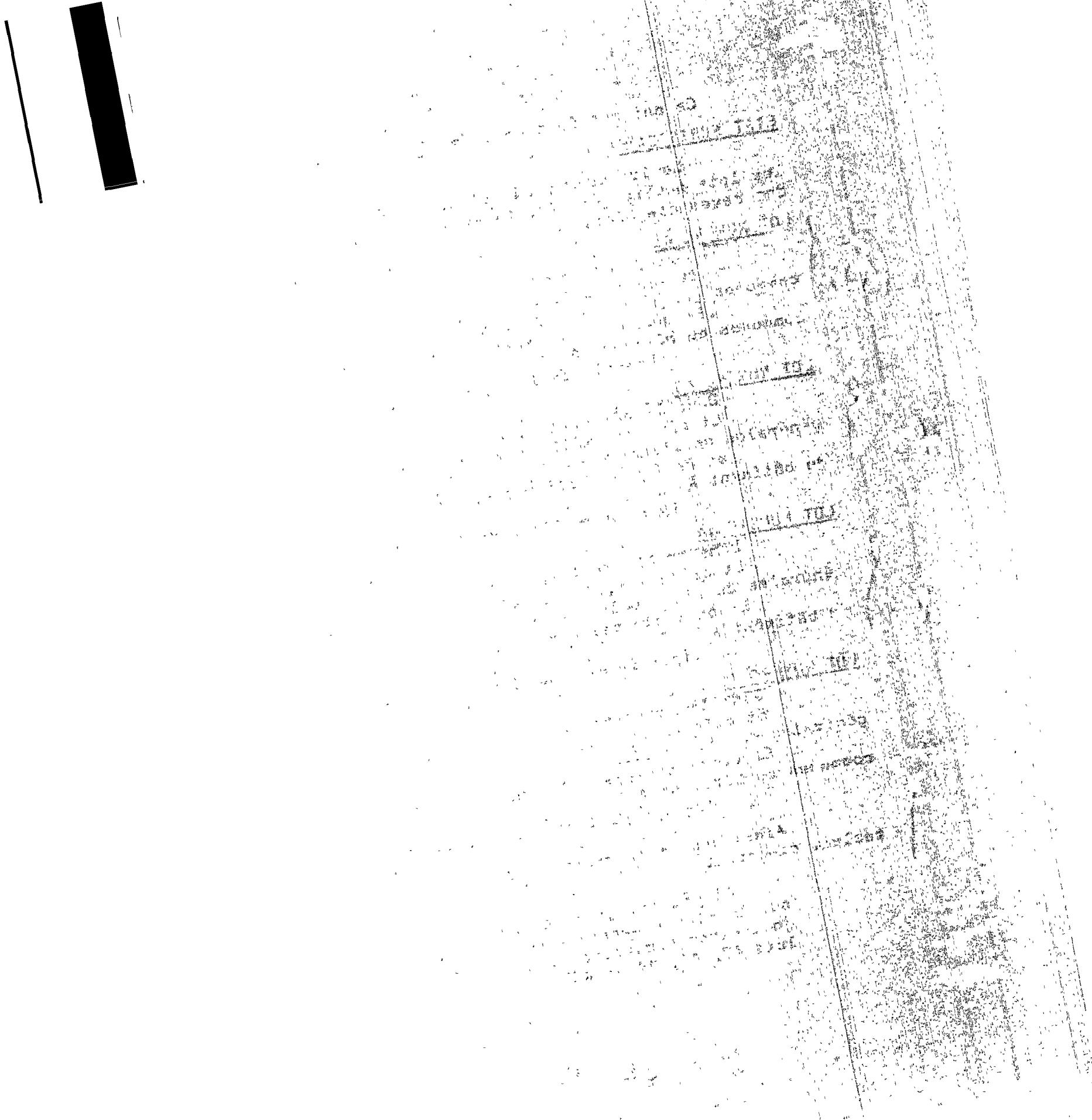
LOT NUMERO 45

Dans le bâtiment A, au sous-sol, cave numéro 23  
Et quinze/dix millièmes des parties communes générales de l'immeuble  
Et vingt six/dix millièmes des parties communes du bâtiment A  
(partie de l'ancien lot numéro 24)

Ainsi que le tout est résumé dans le tableau ci-après.

Il est ici précisé que le couloir hachuré sur le plan ci-annexé fera l'objet d'une jouissance exclusive et particulière aux lots 42, 43, 44 et 45

LT JL RB



N° des lots	Bât.	Eta-ge	Nature du lot	quote-part des parties communes générales en 10000èmes	Bât.A	Désignation des lots
24	A	Sous-sol	cave	50	90	supprimé et remplacé par les lots n°s 42,43,44 et 45.
42	A	Sous-sol	cave n° 20	24	44	partie de l'ancien lot n° 24.
43	A	Sous-sol	cave n° 21	5	9	partie de l'ancien lot n° 24.
44	A	Sous-sol	cave n° 22	6	11	partie de l'ancien lot n° 24.
45	A	Sous-sol	cave n° 23	15	26	partie de l'ancien lot n° 24.

PUBLICATION :

Une expédition des présentes sera publiée au deuxième bureau des hypothèques de PARIS.

POUVOIRS

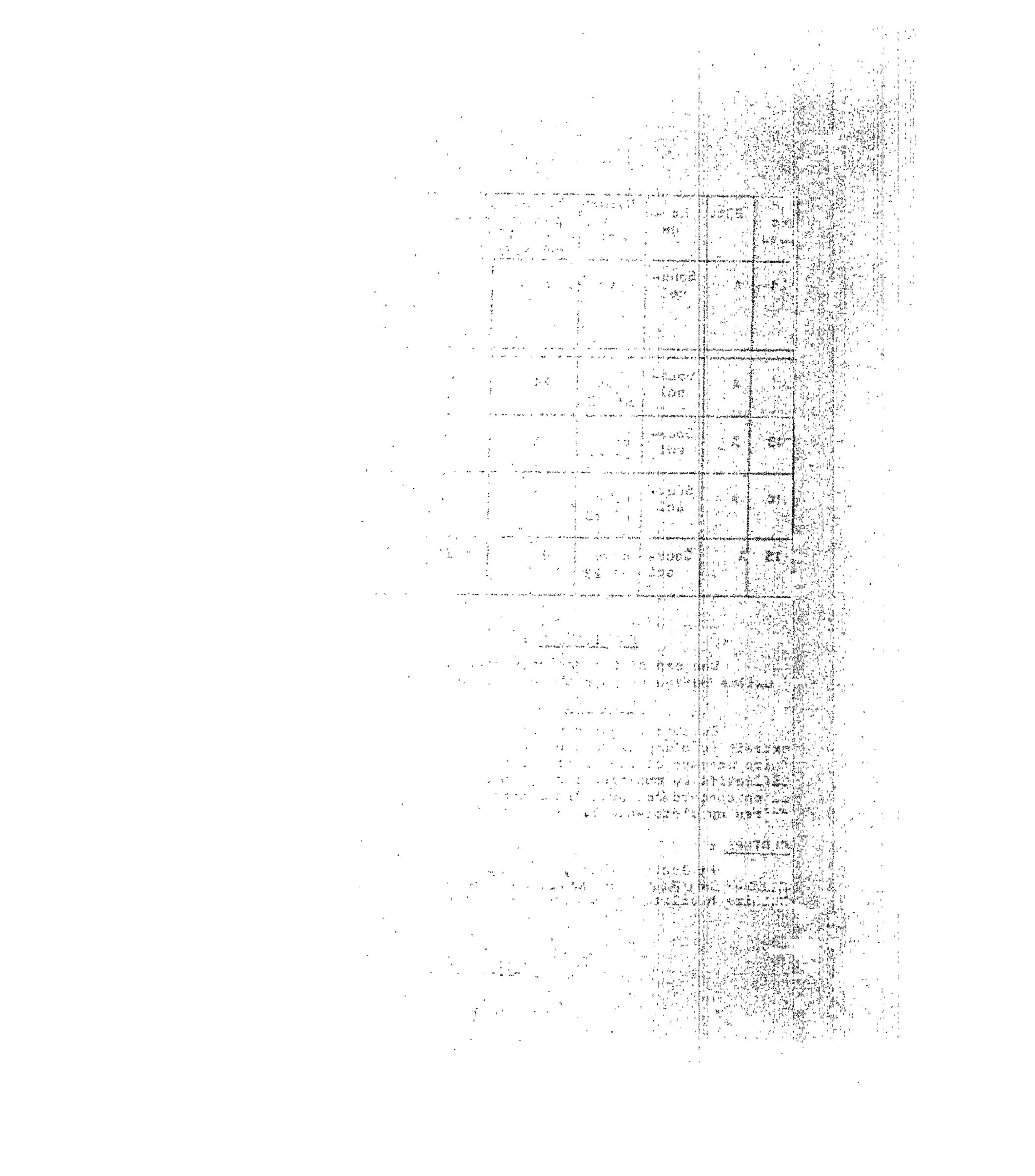
En outre, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une expédition des présentes, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes pour mettre celles-ci en concordance avec les documents cadastraux, hypothécaires ou d'état-civil.

DONT ACTE.

CLOTURE :

Et lecture faite, les signatures sont recueillies par Madau, DOUBLET Marc Raymond, BINAUD, clerc de Notaire habilité et assentiment à cet effet.

L T JL AB



Le présent acte est également signé par le Notaire soussigné et par le clerc habilité, tous deux domiciliés à PARIS, 21, avenue Rapp (7ème).

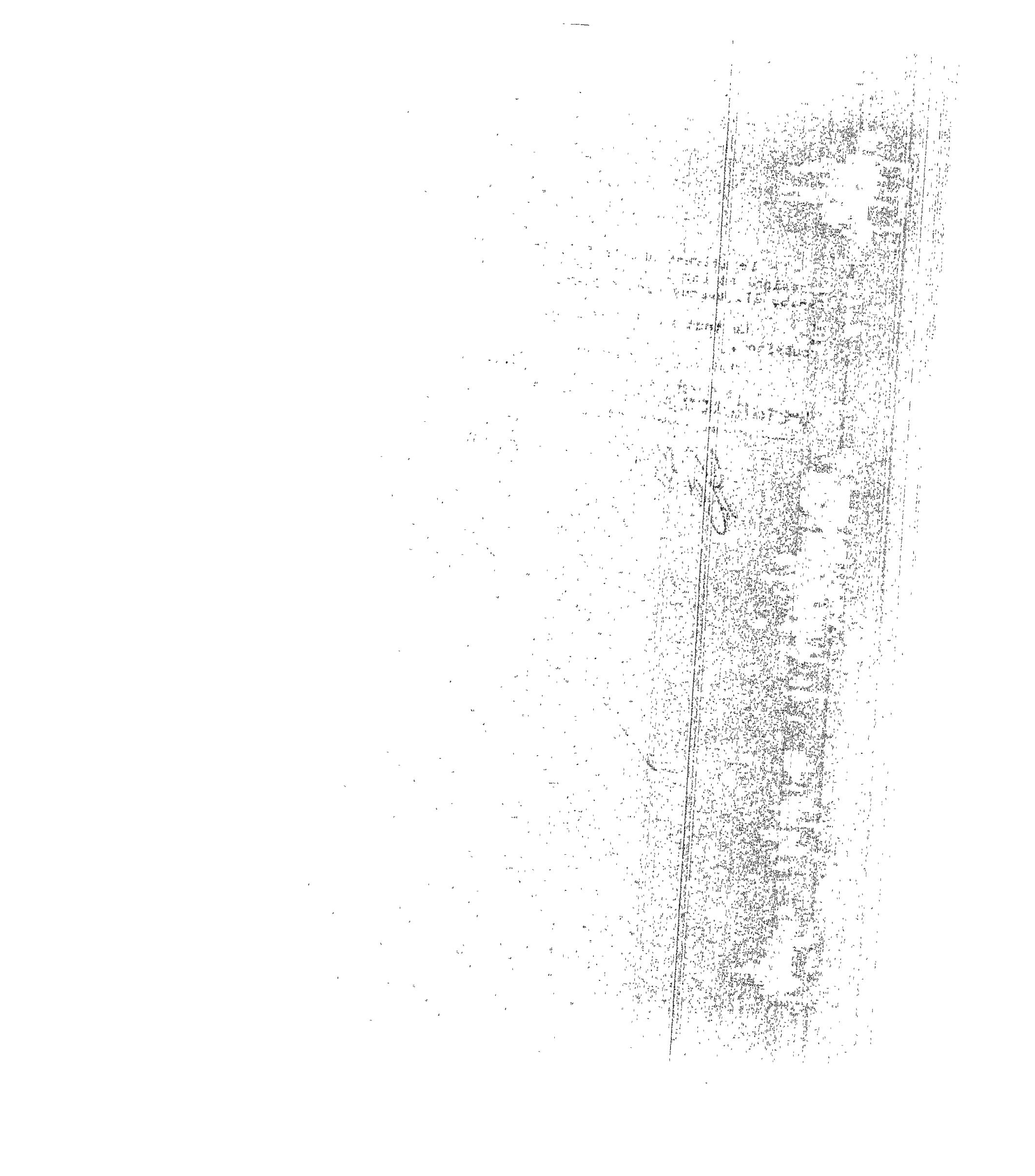
sur  
les Le tout en l'office notarial du Notaire associé  
soussigné,

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF

~~Le ministère juri pour H. Teillant et la date juillet pour  
me Tiffaut le date et le notaire.~~

J. L. Clary

Xavonie



AP

Le soussigné Me Jean Marc POISSON  
Notaire associé de la société Bernard  
MAILLEY, Pierre et Bernard LOISEAU et  
Jean-Marc POISSON, Notaires associés,  
titulaire d'un office notarial à la  
résidence de PARIS,

CERTIFIE que le présent document est  
exactement collationné et conforme à la  
minute et à l'expédition destinée à rece-  
voir la mention de publication.

Le tout établi avec le nombre de pages,  
les renvois approuvés, les blancs bâtonnés,  
les lignes, chiffres et mots rayés précisés  
ci-contre.

Pages :	06
Renvois :	00
Blancs :	06
Lignes :	00
Chiffres :	00
Mots :	00

Il certifie en outre que l'identité  
complète des parties, telle qu'elle est  
indiquée en tête et à la suite de leur nom  
et dénomination, lui a été régulièrement  
justifiée.

Paris le 14 Août 1977

